

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1935, tome 34, p. 166-169

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

MISSIONS DES CAPUCINS SUISSES

Le T. R. Père Gaspard Gremaud, Provincial, vient d'achever un long voyage de sept mois qu'il a fait en Afrique et aux Seychelles pour la visite canonique des Missions confiées aux Capucins Suisses.

Le Père Provincial est parti de Lucerne le 15 septembre 1934. Parvenu en Afrique orientale il entreprit une tournée apostolique de deux mois et demi à travers l'immense territoire du Vicariat de Dares-Salaam, visitant toutes les stations, depuis celles de la côte jusqu'à celles de l'intérieur les plus éloignées. Long voyage excessivement pénible qu'il n'acheva cependant que pour se rendre aux Seychelles, Océan Indien, où chaque station eut également la joie et le réconfort de sa visite. Le R. P. Gaspard est rentré à Lucerne le 17 avril, laissant derrière lui un joli parcours de 22 000 kilomètres, accompli en grande partie au milieu de grandes difficultés et dans des conditions atmosphériques très défavorables.

Cette visite apostolique sera une source d'abondantes bénédictions pour les Missions du nord et du sud de l'Equateur.

LE 80^e ANNIVERSAIRE D'UN ANCIEN ELEVE

Le dimanche, 19 mai, M. **Elie Perrig**, de Brigue, a fêté, dans l'intimité de sa famille, le 80^e anniversaire de sa naissance. Aux félicitations et aux vœux nombreux qui sont parvenus au distingué vieillard en cette circonstance, nous joignons les compliments et les souhaits de l'Abbaye et du Collège de St-Maurice. Que Dieu lui accorde de longues années encore, toutes de sérénité et de bonheur.

Selon la tradition, la famille du jubilaire est originaire d'Arona, mais elle est établie dans le dizain de Brigue au XV^e siècle déjà. Depuis cette époque (1460), où Bartolomeus Perrig était châtelain de Brigue, la famille Perrig a donné au pays de nombreux magistrats qui tous se distinguèrent par leur ardent patriotisme. M. Elie Perrig est lui-même le petit-fils de Pierre-Maurice qui fut le grand chef des Haut-Valaisans dans les combats sanglants de 1798 contre les Français.

Le vénéré jubilaire fréquenta le Collège de St-Maurice en 1874-1875. Il était le condisciple, en classe de philosophie, de Mgr Léonard Currat, Protonotaire Apostolique, avec qui il se trouve être actuellement le plus ancien de

nos « anciens ». Le Catalogue des notes de cette année scolaire témoigne encore aujourd'hui des remarquables aptitudes de Mgr Currat, comme de M. Elie Perrig. En « philosophie de la religion », en « logique, ontologie, métaphysique, psychologie, morale », l'un et l'autre obtenaient la mention « très bien ». Pour la littérature française, les professeurs d'alors prenaient soin de noter, à la suite du tableau donnant les notes, toutes fort bonnes du reste, que « MM. Mengis et Perrig auraient eu de meilleures notes s'ils avaient été plus familiarisés avec la langue dans laquelle le cours a été donné ».

Au point de vue civil, M. Perrig occupa de nombreuses charges que lui valurent ses compétences, son intégrité et sa loyauté. Il fut tout à tour député, président du Tribunal, bourgmestre. A plusieurs reprises, la place de conseiller national et de juge cantonal lui fut offerte. Il refusa chaque fois, donnant ainsi une preuve de sa modestie et de son humilité.

Toute la vie de cet homme d'honneur et de bien est une leçon pour la jeunesse d'aujourd'hui qui doit s'inspirer de ses exemples pour servir avec fruit l'Eglise et la Patrie et mériter la considération et la sympathie de tous.

LA VISITE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Madame la comtesse et M. le comte Clauzel, ambassadeur de France à Berne, accompagnés d'un général, ont visité le 2 mai le Trésor de l'Abbaye. Son Excellence a été reçue par Monseigneur Burquier.

LE NOUVEAU COMMANDANT DE LA GENDARMERIE VALAISANNE

Le Gouvernement du Valais vient de nommer au poste de commandant de la gendarmerie valaisanne, vacant depuis la mort de M. de Preux, M. **Charles Gollut**, préfet du district de St-Maurice. Honneur et charge ne pouvaient être mieux mérités. Nous félicitons le nouvel élu d'avoir été l'objet d'un choix si flatteur.

La charge qui vient d'échoir à M. Gollut ne consiste pas seulement à diriger les services de la police, mais encore, par suite d'une récente décision du Grand Conseil, ceux de la chasse, de la pêche et du feu. Ce qui signifie, comme on l'a dit dans les journaux, que le nouveau commandant aura la puissance et l'activité d'un sixième conseiller d'Etat. Un tel rôle n'est pas au-dessus des moyens de M. Gollut qui, partout où il a passé, fit preuve de qualités exceptionnelles : soit comme instituteur à Massongex, soit comme conseiller communal et président de sa localité, soit enfin comme préfet du district de St-Maurice.

S'il en est besoin, ajoutons en outre, pour démontrer de quelle autorité jouira M. Gollut, qu'au point de vue militaire, ce dernier est actuellement capitaine et qu'il sera major à la fin de l'année.

Nous souhaitons à notre ancien professeur de gymnastique du Collège, d'accomplir une brillante carrière au service du Valais.

LE NOUVEAU PREFET DU DISTRICT DE ST-MAURICE

Par suite de la nomination de M. Gollut au poste de commandant de la gendarmerie valaisanne, la préfecture du district de St-Maurice est devenue vacante. Le Conseil d'Etat vient d'appeler à cette fonction M. le député **Charles Haegler**, 1^{er} vice-président du Grand Conseil et rédacteur en chef du « Nouvelliste valaisan ».

Nous présentons au nouveau préfet nos compliments.

DANS LES GRANDS CONSEILS

M. l'avocat **Antonio Antognini** a été nommé, le 25 février 1935, président du Grand Conseil tessinois. Nos félicitations.

M. **Charles Haegler**, rédacteur en chef du « Nouvelliste valaisan », a été nommé, le 20 mai, 1^{er} vice-président du Grand Conseil valaisan. M. **André Germanier**, conseiller national, à Sierre, a été élu, le 23 mai, 2^e vice-président de notre Chambre législative.

CONFERENCE A ROME

Le 8 mai, M. le Chanoine **A.-M. de Bavier**, Procureur général de l'Abbaye près le Saint-Siège, a donné une conférence intitulée : « La conversion d'un protestant libéral » aux auditeurs des Cours supérieurs de Culture religieuse.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. **Amédée Délèze**, à Vernayaz, a subi avec un grand succès ses examens de licence en droit à l'Université de Fribourg. Il a obtenu la note maximum et reçu des félicitations spéciales de la commission d'examen.

M. **Jean Lonfat**, de Finhaut, a subi avec succès ses examens d'anatomie et de physiologie de l'art dentaire, à l'Université de Lausanne.

A la même Université, MM. **René Rossier**, de Sion et **Armand Benvenuti**, de Vernayaz, ont également subi avec succès leur second examen propédeutique de médecine.

DANS LE BARREAU

MM. **Aloys Morand**, à Monthey, **Adrien de Riedmatten**, à Sion, et **Raphaël Coquoz**, à Martigny, ont obtenu le diplôme d'avocats, par suite d'examen passé devant la commission cantonale.

MARIAGES

Nous avons appris les mariages de

M. **Paul Emonet**, de Martigny, avec Mademoiselle Renée Arlettaz. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église paroissiale de Martigny, le 29 avril, par M. le Chanoine Monney, Directeur du Collège.

M. **Edouard Bagnoud**, d'Icogne, avec Mademoiselle Charlotte Borgeat, de Chermignon. La célébration du mariage a eu lieu à l'église de Lens, le 29 avril.

M. **Joseph Martenet**, de Troistorrents, avec Mademoiselle Henriette Schurmann, des Evouettes. Le mariage a été célébré en l'église du Bouveret.

M. **Jean Rausis**, de St-Maurice, avec Mademoiselle Elvire Juilland, de St-Maurice. Le mariage a été célébré à St-Maurice, le 2 mai.

M. **Stanislas de Lavallaz**, de Sion, avec Mademoiselle Georgette Spahr, de Sion également. Le mariage a été célébré à Sion, le 21 mai.

A tous ces anciens, nous présentons nos félicitations et nos vœux.

F.-M. B.